

École La Voie

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École La Voie 18 février 2025, 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 18 février 2025 à la bibliothèque du 6755 avenue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :

Ahmed Mohamed Abouelmagd (18h24), Naima Ben Lahcen, Ridha Lahiouel, Abdel Hakim Touhmou, Awatef Zaiter, Michel Chouinard, Marion Miller, Isabelle Ruest, Joannie Quintal, Mariève Woodrough, Kristina-Cam Nhi Nguyen, Shaiyan Rahman

ABSENTES :

Alice Yemetio Ngoula, Touraya Ait, Vianney Lanctôt

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Véronique Matteau, directrice
Maude Joyal-Legault, avocate coordonnatrice, Bureau des affaires juridiques
Alain Provost, Directeur d'unité, Bureau des directions d'unité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/ VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, M. Touhmou, déclare la réunion ouverte. Il est 18h17.

Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter et appuyé par Mme Woodrough que l'ordre du jour soit adopté.
Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- | | |
|---|--------------|
| 1. Ouverture de la séance / vérification du quorum | (2 minutes) |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | (2 minutes) |
| 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 10 décembre 2024 | (15 minutes) |
| 3.1. Suivi au procès-verbal | |
| 3.1.1 Calendrier des séances | |
| 3.1.2 Formulaire de déclaration annuelle d'intérêts | |
| 3.1.3 Consultation annuelle des élèves | |
| 3.1.4 Formation obligatoire des membres | |
| 4. Grille-matières 2025-2026 (approbation) | (30 minutes) |
| 4.1 Programme local <i>Initiation à la philosophie</i> | |
| 4.2 Programme local <i>Informatique</i> | |
| 4.3 Programme local <i>Activités scientifiques</i> | |
| 5. Grille horaire 2025-2026 | (10 minutes) |
| 6. Consultation des conseils d'établissements | (30 minutes) |

- Politique sur la démocratie scolaire
 - Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves
7. Sorties éducatives (approbation) (5 minutes)
 - 7.1 Tableau des sorties éducatives
 8. Suivi sur le budget (10 minutes)
 - 8.1 Budget CÉ- 400\$
 - 8.2 Levées de fonds- projet personnel PEI
 9. Calendrier scolaire 2024-2025 (Modification) (5 minutes)
 10. Points d'information/rapports (30 minutes)
 - 10.1. Direction
 - 10.2. Représentant du comité de parents
 - 10.3. OPP
 11. Parole au public (10 minutes)
 12. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU 10 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ruest et appuyé par Mme Zaiter que le procès-verbal soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3.1 Suivi au procès-verbal

3.1.1 Calendrier des séances

Le calendrier est présenté de nouveau, car il y avait une coquille sur la date retenue : mardi, le 1^{er} avril.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Lanctôt et appuyé par M. Lahiouel que le calendrier des séances soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3.1.2 Formulaire de déclaration annuelle d'intérêts

La direction s'assure que les membres absents lors des premières séances remplissent le formulaire.

3.1.3 Consultation annuelle des élèves

Suite à la consultation du conseil d'élèves, les élèves aimeraient être consultés sur les activités parascolaires pour bonifier l'offre ainsi que sur l'offre des sorties. Il est convenu que le CÉ consultera les élèves sur ces aspects. La direction s'assurera du suivi.

3.1.4 Formation obligatoire des membres

Le formulaire est rempli séance tenante. Tous les membres ont complété la formation.

4. GRILLES-MATIÈRES 2025-2026

La direction présente les grilles-matières 2025-2026.

Adaptation scolaire : La grille-matières en adaptation scolaire sera la même qu'au régulier en 1^{re} et 2^e secondaire pour permettre aux élèves d'avoir 4 périodes en science et en art.

1^{er} cycle (1^{re} et 2^e secondaire) : Le programme de mathématique sera offert à 6 périodes ce qui permettra aux élèves d'avoir 4 périodes en arts.

La direction explique qu'à partir du 2^e cycle, c'est la promotion par matières qui s'applique. La fin des promotions forcées sera dans tous les établissements à compter de 2025-2026. Cela nous a obligés de modifier nos grilles pour permettre à certains élèves de maintenir leur parcours à l'école même s'ils sont sur deux niveaux.

3^e secondaire : Il y aura un seul profil de science dès 2025-2026, c'est le programme de science et technologie.

4^e secondaire : Il y aura un seul profil de science dès 2025-2026, c'est le programme de science et technologie. Il y a l'ajout d'un cours optionnel *Activités scientifiques*. De plus, il y a l'ajout de deux cours optionnels *Informatique* et *Initiation à la philosophie*. D'autres cours sont en développement.

5^e secondaire : Les mêmes cours de l'année 2024-2025 s'y trouvent.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter et appuyé par M. Chouinard que les grilles-matières soient approuvées.

Approuvé à l'unanimité

La direction informe que les programmes locaux développés dans les différentes écoles peuvent être partagés, ils répondent aux différents critères exigés par le CSSDM. Les programmes présentés dans la grille-matières de 4^e secondaire nous ont été partagés.

4.1 Programme local Initiation à la philosophie

La direction présente le programme. Il est mentionné que le programme nous a été partagé par l'école Joseph-François Perreault.

4.2 Programme local Informatique

La direction présente le programme. Il est mentionné que le programme nous a été partagé par l'école Joseph-François Perreault.

4.3 Programme local Activités scientifiques

La direction présente le programme. Il est mentionné que le programme nous a été partagé par l'école Honoré-Mercier.

Des discussions et commentaires sont partagés. Un membre parent nous questionne sur les élèves qui seront recommandés à l'école Marie-Anne. La direction mentionne qu'une étude de dossier est nécessaire, mais assure que les parents seront contactés dans le processus.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter et appuyé par Mme Woodrough que les trois programmes locaux soient approuvés.

Approuvé à l'unanimité

5. GRILLE HORAIRE 2025-2026

La direction présente la grille horaire qui a fait l'objet d'une consultation. La durée du temps de battement entre les cours du matin et de l'après-midi passera de 5 à 10 minutes. L'école débutera 5 minutes plus tôt et le dîner sera écourté de 5 minutes.

Un membre parent mentionne que la période du dîner est déjà courte pour les élèves qui mangent à l'extérieure de l'école. La direction mentionne que c'est un point d'information, mais qu'elle rapportera cette information à l'équipe.

6. CONSULTATION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

- Politique sur la démocratie scolaire
- Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves

Les membres ont reçu la présentation PowerPoint lors de l'envoi des documents. Toutefois, les politiques ont été envoyées plus tardivement. Nous avons jusqu'au 18 avril pour répondre à la consultation. À la demande d'un membre du personnel, il est convenu de reporter le point au prochain CÉ du 1^{er} avril.

Deux membres parents, M. Abdelmagd et M. Lahiouel, doivent quitter la rencontre. Il est 19h15. Le quorum est maintenu.

7. SORTIES ÉDUCATIVES

7.1 Tableau des sorties éducatives

La direction présente les différentes sorties à approuver.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Quintal et appuyé par Mme Zaiter que les sorties éducatives soient approuvées.

Approuvé à l'unanimité

8.SUIVI SUR LE BUDGET

8.1 Budget CÉ- 400\$

Le président mentionne que le budget du CÉ n'a pas été adopté. Il est convenu que ce budget serve au fonctionnement du CÉ.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Chouinard et appuyé par M. Touhmo que le budget soit adopté.

Adopté à l'unanimité

8.2 Levées de fonds- projet personnel PEI

1. Vente de biscuits aux pépites de chocolat pour l'organisme CB élite. Un sac de sept biscuits se vend au prix de 5\$ (183\$)
2. Vente de bracelets à 4\$ dans le but de récolter des fonds pour soutenir la fondation du CHU Sainte-Justine (136,95\$)
3. Vente de breloques à 10\$ pour les téléphones cellulaires pour l'organisme La Maison bleue. Chaque breloque se vend 10\$ (211\$)

Résolution en lien les levées de fonds- projet personnel PEI.

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique

Considérant les sommes disponibles au fonds à destination spéciale (fonds 4)

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER la direction de l'école à transférer le montant cumulé au fonds 4 par les élèves qui ont amassé de l'argent pour des organismes dans le cadre de leurs projets personnels soit remis aux organismes choisis.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ruest et appuyé par Mme Ben Lahcen que la résolution soit approuvée.

Approuvé à l'unanimité

9. CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

La modification de l'horaire initialement demandé pour le 20 mars 2025 pour la pratique de l'examen d'écriture est reportée au 3 avril vu un conflit d'horaire occasionné par une sortie scolaire pour certains élèves. Il est convenu que les élèves de secondaire 5 n'auront pas de cours en après-midi.

*Le changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes du 3 avril 2025 pour les élèves de 5^e secondaire est **approuvé à l'unanimité***

10. Points d'information/rapports

10.1 Direction

La direction informe que nous avons eu la mention « impeccable » suite à l'évaluation de l'équipe du PREM (Plan de rehaussement de l'entretien ménager) et félicite la qualité du travail de l'équipe d'entretien pour ce travail.

Le travail concernant le déploiement du projet éducatif se poursuit. Nous poursuivons l'organisation de la journée pédagogique du 21 mars prochain lors de laquelle nous aurons la présence des conseillers pédagogiques des services éducatifs du CSSDM. Ce sera la deuxième journée où les conseillers pédagogiques disciplinaires travailleront avec les équipes matières.

Le comité prévention de la violence poursuit son travail dans l'actualisation du code de vie. Pour ce faire une consultation est en cours concernant les valeurs du code de vie auprès des élèves, des parents et des membres du personnel.

10.2 Représentant du comité de parents

M. Touhmou, représentant au comité de parents, présente les différents points traités.

- Consultation auprès du comité de parents sur la réorganisation des services éducatifs.
- Présentation de la direction du service éducatif et de la direction adjointe des services à l'élève sur la répartition des ressources. Parmi les points clés abordés : au secondaire, les écoles régulières disposeront d'un plancher de services en psychoéducation et en conseilance. La mise en œuvre du nouveau modèle et des critères de répartition des ressources est prévue pour août 2025.
- Présentation du rapport d'activités 2023-2024 du responsable du traitement des plaintes conformément à la Loi sur le protecteur national de l'élève : le rapport fait état de 456 plaintes répertoriées pour l'année 2023-2024. Les motifs les plus fréquents concernent l'attitude relationnelle et l'intervention éducative.

- Recommandations de la direction du service des ressources matérielles et de la direction générale adjointe des ressources matérielles concernant le déglacage : continuer à intervenir avec diligence, limiter l'accès aux zones trop glissantes dans les cours d'école (au primaire), épandre de l'abrasif ou du sel au besoin. Un projet pilote sera lancé au Laboratoire international des matériaux antigivre (LIMA) de l'Université du Québec à Chicoutimi pour étudier la viabilité d'un mélange de formiate de potassium et de copeaux de bois dans les cours d'école.
- Mise à jour de la politique des frais facturés aux parents : la politique, finalisée par le sous-comité responsable, sera intégrée au processus de consultation du CSSDM. Elle sera d'abord présentée aux directions d'établissement, puis soumise au conseil d'administration.
- Prochaine séance du comité de parents : le 25 février 2025.

10.3 OPP

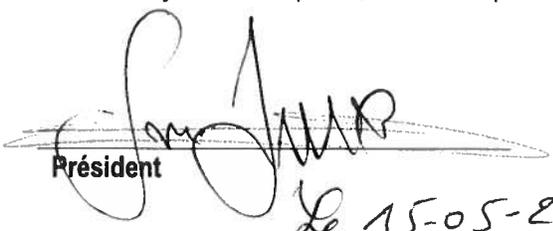
Aucun point présenté.

11.Parole au public

Aucune question

12.LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h41.


Président

Directrice

Le 15-05-2025